

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

**Décision du 26 mars 2026**

<b>03.2026-16</b>	<b>FAMILLE</b> <b>OBJET : Attribution individuelle d'une subvention « bourse BAFA » à M Lukian OULLIER</b>
-------------------	---

**VU** l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**VU** la délibération n°21.05.2024-03 du 21 mai 2024 approuvant le règlement d'attribution de la bourse BAFA de Clisson Sèvre et Maine Agglo,

**Considérant** la demande de subvention « bourse BAFA » reçue en date du 17 mars 2026 de la part de Monsieur Lukian OULLIER,

**Considérant** que le demandeur remplit l'ensemble des conditions stipulées dans le règlement pour pouvoir bénéficier de cette subvention,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** d'attribuer une subvention, au titre du règlement d'attribution de la bourse BAFA, d'un montant de 200.00€ à Monsieur Lukian OULLIER.

**ARTICLE 2 :** de préciser que les crédits correspondants ont bien été inscrits au budget.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »